



**LISTE DES DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE COLLÈGE DE ZONE EN SÉANCE
DU 30 SEPTEMBRE 2019**

Point 1. Procédure disciplinaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de renvoyer un dossier disciplinaire au Conseil de Zone.

Point 2. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la séance du 26 août 2019.

Point 3. Vol d'un véhicule au poste de secours de Tournai.

Point d'information ; pas de décision.

Point 4. Réseau des zones de secours wallonnes.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de marquer son accord sur l'adhésion de la Zone de Secours de Wallonie Picarde à ReZonWal, le réseau des zones de secours wallonnes, et son principe de financement.

Point 5. Liste des prestations réalisables d'une ASBL.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de remettre un avis positif sur la liste des prestations réalisables par une ASBL, en demandant à ses membres de mettre en œuvre des moyens permettant d'éviter la confusion entre les prestations réalisées en tant que membre du personnel opérationnel de la Zone de Secours et les prestations réalisées en tant que membre de cette ASBL.

Point 6. Compte 2018 - Information.

Point d'information ; pas de décision.

Point 7. Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2019.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la proposition de modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2019.

Point 8. Budget 2020 provisoire et annexes.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le budget provisoire 2020 et les mesures proposées par la Zone de Secours pour améliorer la situation financière.

Point 9. Délégation de signature du comptable spécial - Information.

Point d'information ; pas de décision.

Point 10. Reporting budgétaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le reporting budgétaire présenté en séance.

Point 11. Ordonnement des mandats.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le paiement des factures.

Point 12. Ratification des bons de commande.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de ratifier les bons de commande.

Point 13. Prestations impayées - Exécution des contraintes.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de rendre exécutoires les contraintes liées à ces prestations impayées et de déléguer au comptable spécial la signature pour le compte du collège de zone des contraintes et leur émission, ainsi que le fait de requérir à tout Huissier de Justice porteur des contraintes.

Point 14. Répétition du marché de financement pour la construction de 3 nouvelles casernes - première nouvelle consultation.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de redemander offre auprès de la banque Belfius SA pour le financement des premières dépenses extraordinaires relatives à la construction des 3 nouvelles casernes de la Zone de Secours.

Point 15. Répétition du marché de financement pour la construction de 3 nouvelles casernes - Attribution du marché.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché pour le financement des premières dépenses extraordinaires liées à la réalisation de 3 nouvelles casernes de la Zone de Secours à Belfius Banque SA.

Point 16. Fourniture de produits lessiviels - Approbation de l'attribution.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché ayant pour objet la "Fourniture de produits lessiviels" à la firme ayant remis l'offre la plus économiquement avantageuse.

Point 17. Entretien des brûleurs des chaudières du poste de secours de Mouscron - Contrat d'entretien.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la conclusion d'un contrat d'entretien pour les brûleurs des chaudières du poste de secours de Mouscron.

Point 18. Relance d'un marché pour l'acquisition d'ambulances destinées à la Zone de Secours – Approbation de l'attribution.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché ayant pour objet l'acquisition d'ambulances à la firme ayant remis l'offre la plus économiquement avantageuse.

Point 19. Procédure de professionnalisation d'un lieutenant - validation du classement et admission au stage de professionnalisation.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de valider le procès-verbal du jury du concours et d'admettre un membre du personnel opérationnel au stage de professionnalisation au grade de lieutenant.

Point 20. Fin de stage de recrutement et nomination à titre effectif de 18 sapeurs-pompiers volontaires.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de nommer 18 membres du personnel volontaire en qualité de sapeur-pompier à titre effectif.

Point 21. Prolongation de stage de 6 membres du personnel opérationnel volontaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de prolonger le stage de recrutement au grade de sapeur-pompier de 6 membres du personnel volontaire.

Point 22. Démission de 2 membres du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée durant leur stage de recrutement.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de démissionner d'office 2 membres du personnel opérationnel de leurs fonctions de sapeur-pompier volontaire stagiaire en raison de leur absence de longue durée durant le stage de recrutement.

Points 23-24. Réaffectation pour raisons médicales.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de réaffecter temporairement 2 membres du personnel opérationnel professionnel déclarés temporairement inaptes médicalement à l'exercice de leur fonction, mais déclarés aptes à exercer pendant cette période une autre fonction dans la zone, compatible avec leur état de santé.

Point 25. Mise en disponibilité suite à l'épuisement des heures de maladie d'un membre du personnel opérationnel professionnel.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'acter la mise en disponibilité d'un membre du personnel opérationnel professionnel suite à l'épuisement de son solde d'heures de maladie.

Point 26. Congé sans solde.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de statuer sur la demande d'un membre du personnel administratif de bénéficier d'un congé sans solde.

Point 27. Suspension de nomination d'un membre du personnel volontaire.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination d'un membre du personnel volontaire pour une durée de 24 mois.

Point 28. Changement de statut pécuniaire d'un membre du personnel professionnel.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le passage au statut pécuniaire zonal d'un membre du personnel opérationnel professionnel.

Point 29. Promotion barémique d'un membre du personnel administratif.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'arrêter la promotion barémique d'un membre du personnel administratif qui remplit les conditions indiquées dans le statut pécuniaire.

Point 30. Allocation pour diplôme.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'octroi d'une allocation pour diplôme à un membre du personnel opérationnel suite à son obtention du brevet AMU.

Point 31. Décision du Collège de Zone du 26 août 2019 relative à l'allocation pour diplôme pour le brevet B02 - Modification.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de modifier le type d'allocation pour diplôme d'un membre du personnel figurant dans la liste de la décision mentionnée en objet.

Point 32. Information sur le suivi d'une décision.

Point d'information ; pas de décision.

Point 33. Participation au salon Préventica Santé et Sécurité au travail.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la participation du Commandant de Zone au salon Préventica Santé et Sécurité au travail.

Point 34. Convention de collaboration transfrontalière avec le SDIS59.

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver les démarches entreprises pour l'élaboration de la convention transfrontalière avec le SDIS59 afin de pouvoir soumettre le projet au Conseil de Zone pour qu'il en autorise la signature.

Le Collège de Zone fixe la date de sa prochaine réunion au mardi 5 novembre 2019 à 7 heures 30 et la date de la prochaine réunion du Conseil de Zone au lundi 18 novembre 2019 à 7 heures 30.

Pour le Collège de Zone,



Céline VANDENBULCKE
Secrétaire de Zone



Olivier LOWAGIE
Commandant de Zone



Paul-Olivier DELANNOIS
Président de Zone

